

Pourquoi et comment voter ?

Vos candidat·es

Du 1^{er} au 8 décembre, vous êtes appelé·es à voter aux élections professionnelles. Un vote qui va avoir des conséquences concrètes sur votre quotidien.

Nous sommes à la croisée des chemins : l'Éducation nationale traverse une crise sans précédent, mais les lignes commencent à bouger : plus personne ne conteste aujourd'hui l'idée que nous avons toujours portée, d'une augmentation de nos salaires et d'une amélioration des conditions de travail et d'apprentissage, moteurs des indispensables recrutements.

Voter, c'est déjà décider. C'est faire entendre votre voix et vos revendications et ainsi envoyer un message clair au ministère et au rectorat : avec la FSU, il faut augmenter nos salaires et améliorer nos conditions de travail.

En décembre, votons pour gagner !

Si je ne l'ai pas encore fait, j'ouvre mon espace de vote à partir du mail reçu sur mon adresse académique le 13 octobre.

Si je ne l'ai pas reçu, je peux accéder au portail Élections sur www.ac-grenoble.fr, puis renseigner mon identifiant (mail académique).

Du 7 au 17 novembre, je récupère ma notice de vote.

En cas de difficulté, je contacte : formulaire-reclamation2022@ac-grenoble.fr

Du 1^{er} au 8 décembre, je vote FSU aux CSA, CAP ou CCP.

Si j'ai perdu ma notice, pas de panique :
- je demande le « réassort » dans mon espace électeur ;
- je contacte la cellule d'aide : formulaire-reclamation2022@ac-grenoble.fr



Pour toutes questions : fsu-academie_grenoble@fsu.fr



Du 1^{er} au 8 décembre,

▶ FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX ◀
avec les syndicats de la FSU



- François LECOINTE**
Professeur d'histoire-géographie
Clg Fernand Léger – Saint-Martin-d'Hères (38)
SNES-FSU
- Zahia BOUNEMOURA**
Professeure des écoles
École du Châtelet – Gaillard (74)
SNUIPP-FSU
- Magali DERUELLE**
Adjointe administrative de l'EN et l'ES
Lycée Jean Prévost – Villard-de-Lans (38)
SNASUB-FSU
- Bertrand GUILLAUD-ROLLIN**
PLP maths sciences
LP Jean-Claude Aubry – Bourgoin-Jallieu (38)
SNUEP-FSU
- Marilyn MEYNET**
Infirmière de l'EN et l'ES
Clg Jules Vallès – Fontaine (38)
Secrétaire CHSCT académique
SNICS-FSU
- Maxime VEGHIN**
Professeur d'EPS
LP Marius Bouvier – Tournon-sur-Rhône (07)
SNEP-FSU
- Isabelle AMODIO**
Professeure des écoles
École primaire Libération – Villard-Bonnot (38)
Secrétaire CHSCT 38
SNUIPP-FSU
- Olivier MOINE**
Professeur de STI
LGT La Pléiade – Pont-de-Cheruy (38)
SNES-FSU
- Amélie CHAPAPRIA**
Professeure des écoles
École primaire Paul Langevin – Romans/Isère (26)
Référente lutte contre les VSS, CHSCT acad.
SNUIPP-FSU
- Luc BASTRENTAZ**
PLP lettres-histoire-géographie
LP du Nivolet – La Ravoire (73)
Secrétaire CHSCT 73
SNUEP-FSU
- Céline BONNEFOY**
Professeure de lettres modernes
Clg Le Vergeron – Moirans (38)
SNES-FSU
- Corinne CHAUMAZ**
Professeure des écoles
École primaire publique – Albiez (73)
SNUIPP-FSU
- Virginie CARLIER**
Secrétaire administrative de l'EN et l'ES
Rectorat de Grenoble – Grenoble (38)
SNASUB-FSU
- Alice COULON**
Professeure d'EPS
Clg JJ Rousseau – S-Julien-en-Genevois (74)
SNEP-FSU
- Fanny VALLA**
Conseillère principale d'éducation
Lycée polyvalent Xavier Mallet – Le Teil (07)
SNES-FSU
- Sonia BRICOTTE**
Professeure des écoles
École élémentaire Malleval – Annonay (07)
SNUIPP-FSU
- Marie-Pierre BEAUGENDRE**
AESH
Clg Olympique – Grenoble (38)
SNES-FSU
- Nathalie BORRACCINO**
PLP lettres-histoire-géographie
LP Amédée Gordini – Annecy (74)
SNUEP-FSU
- Nathalie VIOLAS**
Infirmière de l'EN et l'ES
Lycée polyvalent Monge – Chambéry (73)
SNICS-FSU
- Nathalie GACHET**
Professeure des écoles
École élémentaire publique – Grésy/Aix (73)
SNUIPP-FSU



Élections professionnelles 2022 : votons FSU !

Du 1^{er} au 8 décembre 2022, l'ensemble des personnels, titulaires ou non titulaires, tous corps confondus (CPE, enseignant·es, PsyEN et Dcio, AED, administratif·ves, chef·fes d'établissement, AESH, infirmiers et infirmières, assistant·e social·e...) doivent désigner parmi les organisations syndicales les représentant·es des personnels qui défendront les intérêts individuels et collectifs de la profession au sein des instances de dialogue avec l'administration (DSDEN, Rectorat, Ministère).

Depuis les dernières élections de 2018 où la FSU et ses syndicats sont arrivés très majoritairement en tête, vos représentant·es ont combattu sans relâche les politiques gouvernementales de transformation de la Fonction publique et cinq années de destruction du service public d'éducation orchestrée par Jean-Michel Blanquer.

Ces élections professionnelles de 2022 sont les premières pour les nouvelles instances issues de la loi de la Transformation de la Fonction publique qui a eu pour conséquence de restreindre les droits des personnels en affaiblissant le rôle de leurs représentant·es dans les commissions paritaires sur les questions de mobilité et d'avancement.

Ces élections sont capitales puisqu'elles déterminent les capacités d'action de chaque organisation syndicale pour porter les revendications individuelles et collectives, assurer la défense des personnels et celle d'un service public ambitieux pour les élèves comme pour l'ensemble des personnels.

Face aux réformes régressives et néolibérales, il est plus que jamais important de voter et de faire voter pour renforcer la FSU et lui donner les moyens d'agir pour nos métiers, nos salaires, nos conditions de travail et nos élèves !

CSA

Comité
Social
d'Administration

Dotations aux services, aux écoles et aux établissements, gestion et répartition des moyens et des postes, plans de formation continue, carte des spécialités et des formations professionnelles, égalité professionnelle entre les femmes et les hommes..., du rectorat aux directions académiques, la FSU y porte les revendications des personnels pour améliorer leurs conditions de travail et le service rendu aux élèves.

La répartition des sièges des représentant-es des personnels dans les CSA départementaux, le CSA spécial et les FS-SSCT académique et départementaux (ex CHSCT), s'effectue en fonction des votes par départements et services au CSA académique.

FS-SSCT

Santé
Sécurité
Conditions de travail

Si les compétences de la formation spécialisée SSCT sont réduites par rapport au CHSCT, notre détermination à agir reste intacte. Enquêtes dans les services, les écoles et les établissements, prise en compte des fiches SST et des dangers graves et imminents..., pour la FSU, les questions des conditions de travail des personnels, de la sécurité au travail, du sens de nos métiers et du service public demeurent centrales.

ENGAGÉ·ES POUR LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES

SALAIRES

La FSU exige une vraie revalorisation pour toutes et tous. Attachée à la reconnaissance du travail et de la dignité de tous les métiers, à l'égalité de traitement, elle combat tous les arbitrages de la politique indemnitaire académique (RIFSEEP, IMP, etc.).



ENGAGÉ·ES POUR DE MEILLEURES RÉMUNÉRATIONS

La FSU veut gagner l'équité dans la répartition des indemnités et renforcer l'indiciaire : elle revendique une augmentation immédiate de tous les salaires et l'indexation de la valeur du point sur l'inflation.

Au CSA académique, comme aujourd'hui en CTA, les élu·es de la FSU affirment avec force que nos métiers doivent être reconnus par des mesures concrètes de revalorisation. Elles et ils agissent pour la requalification des emplois des personnels administratifs et de laboratoire notamment.

Améliorer la situation de toutes et tous, c'est aussi agir pour l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Les élu·es de la FSU, en lien avec les élu·es des commissions paritaires, veillent à ce que les principes de l'égalité femmes/hommes soient appliqués.

EMPLOI

Pour la FSU, améliorer les conditions de travail est indispensable pour les personnels mais aussi pour les usagers du service public.

En CSA, ses élu·es agiront pour une carte scolaire et des dotations en emplois et heures à la hauteur des besoins.

La FSU mobilise contre les suppressions de postes, les fermetures de classes, d'écoles...

Les élu·es de la FSU agiront avec l'ensemble des membres des CSA départementaux pour obtenir des ouvertures de classes dans les écoles et des moyens en collège, des postes spécialisés et mobiliser contre les fermetures.



ENGAGÉ·ES POUR L'EMPLOI PUBLIC

Les élu·es de la FSU se battent pour la création d'emploi de titulaires remplaçant-es, d'AESH, d'AED, de PsyEN et aussi de personnels de santé, assistants sociaux et administratifs... Cela passe par une amélioration des conditions de travail et une reconnaissance de leurs métiers (recrutement, plan de titularisation, frais de déplacement...).

ÉDUCATION

La FSU revendique l'allongement de la scolarité obligatoire à 18 ans afin de donner aux futures générations les outils d'émancipation pour faire face aux défis de demain.

Cela nécessite de transformer le fonctionnement du système éducatif pour en réussir la démocratisation.

Pour la FSU, il est impératif de baisser les effectifs par classe, de relancer la politique d'éducation prioritaire, de reconstruire le collège, de remettre à plat les réformes des lycées et du bac, d'abandonner le projet de réforme de la voie professionnelle et de supprimer Parcoursup.

Au CSA académique, comme aujourd'hui en CTA, les élu·es de la FSU agissent pour que les formations soient financées et que tou·tes les élèves bénéficient sur tout le territoire d'une même diversité d'enseignements et de bonnes conditions d'études.

Pour les personnels, la FSU revendique une augmentation conséquente des moyens donnés à la formation continue, aujourd'hui exsangue, pour bâtir une offre de qualité, en lien avec la recherche universitaire. Chacun·e doit pouvoir se former dans les domaines de son choix et non être formaté·e pour appliquer des réformes.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Les élu·es FSU partagent vos conditions d'exercice, trop souvent dégradées.

Leurs interventions dans les instances académiques et départementales visent à améliorer l'organisation des services et leurs dotations en moyens, limiter les services partagés et dénoncer les pressions managériales.

Au sein de la FS-SSCT, comme aujourd'hui en CHSCT académique et départementaux, les élu·es de la FSU agissent pour une réelle prévention des risques psychosociaux.

Les problèmes individuels et risques psychosociaux sont en général des manifestations d'une organisation du travail défailante dont les agent·es sont victimes.

Engagé·es dans la lutte contre les violences sexuelles et les comportements sexistes, les élu·es de la FSU œuvrent pour un réel plan de prévention et que le rectorat accompagne pleinement les victimes.



ENGAGÉ·ES POUR L'ÉGALITÉ FEMME/HOMME